
CONSEIL D'ÉCOLE du 17 octobre 2023

Absents excusés : Mme Guillerm, inspectrice de l'éducation nationale

Mr Just, DDEN

Mr Meley, parent élu

Présents : Pour les parents : Mme Serre, Mme Callens Goujon, Mr Jaillot, Mr Rome, Mr Darnay

Pour la mairie : Mr Mure et Mme Bachelard

Pour les enseignantes : l'équipe au complet

Rédaction du compte-rendu : Mme Callens Goujon

Présentation des membres du nouveau Conseil d'École

Tour de table

Compte-rendu des élections des représentants de parents d'élèves

Inscrits = 215 / Votants = 116 / Exprimés = 98 / Taux de participation = 53.95 % (33,33 % l'an dernier)

Un trombinoscope a été réalisé afin que les représentants soient plus facilement identifiables au quotidien. Il va être installé sur le panneau d'affichage, mais également envoyé par mail aux familles.

Effectifs et organisation interne de l'école

142 élèves répartis sur 6 classes

Classe PS-MS Mme Champier/ Mme Entressangle 25 élèves	Classe CE2 Mme Chanut / Mme Xiong 24 élèves
Classe MS-GS Mme Bourrin / Mme Entressangle 24 élèves	Classe CE2-CM1 Mme Barthélémy 21 élèves
Classe CP-CE1 Mme Linossier 24 élèves	Classe CM2 Mme Barrellon / Mme Entressangle 24 élèves

La direction de l'école a récemment appris que l'établissement est en « Mesure de Surveillance » du fait de la fragilité des effectifs. Le risque serait celui d'une fermeture de classe. Pour rappel, il n'y a pas de nombre maximal d'élèves par classe, l'appréciation et l'organisation au sein des classes reste à l'appréciation de l'équipe enseignante. La fermeture d'une classe pourrait toutefois entraîner des niveaux triples, et donc complexifier la mise en œuvre du travail pédagogique.

Les éléments connus ce jour indiquent l'éventualité d'une dizaine d'élèves en moins pour la rentrée scolaire 2024.

Les représentants de la mairie rappellent que 8 logements locatifs (à côté des étangs) devraient ouverts sur début 2024 ; les dossiers privilégiés sont ceux de familles avec des enfants en âge de scolarisation maternelle et primaire. Une période de recensement aura lieu début 2024 ; malheureusement les résultats arriveront trop tard.

Concernant d'éventuelles dérogations de secteur, les représentants de la mairie indiquent que les éventuelles quelques demandes ne seront pas bloquées (exemple : enfant domicilié à Veauche avec une assistante maternelle ou des grands-parents sur Veauchette).

A plus long terme, les représentants de la mairie indiquent que lors du dernier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, une zone a été validée pour la construction de nouveaux logements (à la sortie de Veauchette en direction de St Cyprien, en face d'O'Village). Il n'y a pour le moment pas de promoteur.

Le PLUI ne sera pas remodifié avant 6 ans.

Mme CHANUT indique que Monsieur le Maire a proposé son soutien à l'établissement scolaire en adressant un courrier à la direction académique. Elle explique les étapes relatives à cette Mesure de Surveillance : la direction académique émet un premier avis en fonction des éléments qui seront rapportés (sur novembre 2023). S'en suit une seconde commission quelques mois après qui permet la stabilisation de la carte scolaire avant l'été, évitant ainsi une réorganisation de dernière minute quelques jours après la rentrée scolaire.

Il est proposé aux parents d'élèves de sensibiliser leur entourage à cette question, dans l'idée d'informer des familles à propos du bien-vivre sur la commune et de la qualité de la prise en charge pédagogique sur l'école.

Modification du règlement intérieur et vote

Un vote est réalisé pour la partie école; le règlement départemental est « en révision ».

Contre = 0

Abstention = 0

Le règlement scolaire est donc adopté à l'unanimité.

Charte de la laïcité, charte d'utilisation d'internet

Pour rappel, la Charte de Laïcité est nationale et la Charte Internet est départementale.

Aide aux élèves en difficulté, organisation des APC

- Remédiation en classe
- Proposition d'APC Activités Pédagogiques Complémentaires
- PPRE Programme personnalisé de réussite éducative : sous forme contractuelle avec les parents, sur quelques semaines. Ce programme peut concerner des difficultés sur le plan des apprentissages ou du comportement
- PAP Plan d'accompagnement personnalisé en cas de trouble : sous forme contractuelle, suite bilan médical (+paramédical par exemple bilan orthophonique)
- PPS Programme personnalisé de scolarisation après notification MDPH (élèves en situation de handicap) : (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées), rédaction d'un GEVASCO en équipe (Guide d'ÉVALuation des besoins de compensation en matière de SCOLarisation).

Programme pHARe

pHARe est un programme de prévention du harcèlement qui dote les écoles et les établissements d'une stratégie globale d'intervention. L'école adhère à ce programme.

Un protocole d'intervention a été élaboré au niveau de l'école, il est activé en cas de situation de harcèlement. L'équipe référente est composée de Marie-Pierre Chanut, directrice, Carole Barthélémy enseignante cycle 3, Laëtitia Linossier enseignante cycle 2, Agnès Champier enseignante cycle 1. Une équipe ressource est également constituée au niveau de la circonscription, ses membres sont désignés par Mme l'inspectrice de la circonscription Andrézieux Nord, elle vient en appui de l'équipe d'école.

Un protocole est en place en cas de situation de harcèlement : intervention directe auprès des enfants, travail de communication avec les familles...

En amont, les enseignantes abordent le sujet en classe de différentes manières en fonction des niveaux. Chaque situation de harcèlement entraîne un signalement au niveau académique.

L'école participera à la journée nationale dédiée à la lutte contre le harcèlement scolaire qui aura lieu le jeudi 9 novembre 2023 afin de sensibiliser et d'informer l'ensemble de la communauté éducative.

Numéro d'appel national : 3018. Parents et élèves peuvent appeler, de manière anonyme ou non. Dans le cadre de l'échange téléphonique, il est proposé de transmettre les informations recueillies à l'établissement scolaire.

A noter que la psychologue scolaire (rattachée à l'école de Veauche) peut être amenée à intervenir ponctuellement, sur demande de la circonscription. Au besoin, une orientation vers des soins peut être proposée (pédopsychiatrie de secteur ou libéral).

Sécurité

PPMS et exercices de sécurité (PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité)

3 exercices de sécurités sont à réaliser afin de tester les protocoles mis en place et de préparer l'ensemble des personnes présentes à l'école à avoir les bonnes réactions en cas de déclenchement de l'un d'eux.

- Mardi 10 octobre : exercice évacuation incendie
- Jeudi 19 octobre : exercice PPMS intrusion/attentat
- Lundi 2 octobre : exercice PPMS risques majeurs : inondation

Une nouvelle directive ministérielle a été mise en place concernant les PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sécurité).

Désormais, c'est le Directeur Académique qui est responsable de la rédaction des PPMS ; ces derniers vont ainsi être unifiés dans un document unique sous un délai de 5 ans.

Exercices PPMS obligatoires avant les vacances d'Automne : Intrusion et Incendie

L'école de Veauchette fait également le choix de réaliser également l'exercice PPMS Inondation avant fin octobre, au regard des risques sur la commune.

Pour rappel, les exercices Incendie et Inondation ont à ce jour déjà été réalisés ; l'exercice Intrusion a lieu le 19/10/2023 ; ainsi tous auront été effectués avant les vacances de la Toussaint (date limite obligatoire pour les PPMS Incendie et Intrusion).

Concernant le PPMS Intrusion : c'est le plus difficile à travailler, une adaptation au niveau de compréhension et de maturité des élèves est nécessaire.

Actuellement Mme CHANUT est équipée d'un dispositif d'alerte sonore, unanimement considéré comme inapproprié du fait du manque de discrétion. Un échange a lieu concernant les différents signaux de communication qui pourraient être mis en place ; les balises « My Keeper ATHENA » sont évoquées (mises en place sur l'école de Sorbiers), les représentants de la mairie prennent note de ce besoin essentiel.

Lien : [Alertes PPMS intrusion Attentat - My Keeper](#)

Concernant le PPMS Inondation : les représentants de la mairie indiquent que les alertes sont transmises via Vigicrue, ce qui permet plusieurs heures d'anticipation en cas de situation problématique. Le processus prend moins de 3H, la situation est très anticipée en tenant compte d'anciens scénarios.

Concernant le PPMS Incendie : l'école étant de plain-pied, c'est un avantage notable pour l'évacuation. Il est parfois envisagé dans certains établissements d'effectuer l'exercice pendant le temps de sieste, mais l'équipe de Veauchette a choisi de ne pas « traumatiser » les enfants, notamment parce que l'implantation de l'école rend l'évacuation simplifiée.

Il existe également un PPMS Risque Technologique ; le protocole veut qu'une mise en sécurité à l'intérieur des locaux soit réalisée.

Nous rappelons que quel que soit le PPMS, les enfants sont gardés par les professionnels de l'école tant que l'alerte n'est pas levée. Il est donc demandé aux parents de ne pas venir récupérer leurs enfants, au risque d'une désorganisation des protocoles de sécurité.

Projet Anglais

Accueil d'une assistante anglaise, Mairi, du 13/10 au 24/04/2024 les vendredis tous les 15 jours.

Pour rappel, sa présence a été imaginée dans le cadre du projet NEFLE (Notre École Fabriquons la Ensemble). Mairi intervient dans toutes les classes en adaptant le contenu pédagogique.

Dans le cadre du projet NEFLE, une demande de matériel avait été faite, nous sommes toujours en attente de réponse. Le risque est que les devis aient augmenté depuis le printemps dernier.

Matériel demandé : mobilier roulant, liseuse pour les maternelles, lecteurs MP3, ordinateurs, assistant virtuel d'anglais...

Actions pédagogiques envisagées à cette date

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Semaine du gout Théâtre pour les maternelles, compagnie Les 3 Chardons	Tri des déchets avec LFA CE2 Travail sur la biodiversité avec LFA Permis piéton CE2 dictionnaires CE1	Visite de la gravière de Veauchette Savoir rouler à vélo CE2- CM1 Défi écosystème CM2
Liaison GS-CP : temps de lecture avec Anne et Bruno + Ateliers philo + lectures offertes des CP en fin d'année		
	Natation CP + CE2 + CM2 du 29/01 au 15/03/2024 -> 12 séances de 45 min les lundis et jeudis piscine de Montbrison Temps de lecture avec Michèle pour les CE2 Lecture offerte des CM1 aux CP-CE1	
Automnale du Livre en novembre le jeudi 9 novembre : rencontre auteurs pour les classes élémentaires et sortie théâtre pour les classes maternelles Projet cirque : avec les Kipounis, financement 100% par le Sou des Écoles que nous remercions. Les chorales de cycle Expo-vente de livres J'aime la Loire propre		

NB : Loire Forez Agglomération propose un catalogue d'animations de qualité gratuites.

Tri des déchets : 2 animations en classe + visite du site d'enfouissement de Roche la Molière le jeudi 23 novembre, financement par Loire Forez Agglomération. Cela permet notamment d'avoir des animateurs compétents dans le domaine.

Visite de la gravière : dans le cadre du projet ExpLoire@cteurs et des industries liées au fleuve Loire

Savoir rouler à vélo : double financement Loire Agglo 2/3 + Mairie de Veauchette 1/3

Natation : financement total (entrées et transport) par Loire Agglo

Automnale du Livre : Le thème de cette année est « Manga ». Les élèves les plus grands vont accueillir Marie Garnier, Autrice de littérature Jeunesse. Une exposition sur le weekend aura lieu avec les créations des enfants ; en compensation l'école recevra un bon-cadeau à « La Puce à l'Oreille », permettant ainsi l'achat de livres ou jeux.

Projet Cirque avec une troupe de St Etienne, 8 séances par classe, de janvier à mars. A la fin du projet, un spectacle sera monté (jonglage, acrobaties...) ; les modalités de présentation (public ?) seront définies en fonction des contraintes matérielles ; dans tous les cas cela aura lieu sur un temps scolaire. L'objectif actuel est la recherche d'un mini chapiteau. Toutes les idées sont les bienvenues. Le projet Cirque est intégralement financé par le sou des Écoles (environ 3800€)

Projet écologique : fin de « Nettoyons la nature » (pack qui créaient finalement beaucoup de déchets en eux-mêmes), désormais l'école participe à « J'aime la Loire propre ». Une sortie aura lieu un vendredi et permettra que les élèves ciblent des lieux de la commune à nettoyer, ce qui se fera le lendemain matin dans le cadre d'un évènement organisé par la mairie.

On évoque à cette occasion avec les représentants de la mairie l'obligation de la commune à proposer une solution pour les bio-déchets à partir de 2024. Plusieurs composteurs sont installés sur Veauchette. Mr JAILLET se forme au compostage et propose une animation gratuite à destination des élèves (composteurs rue du vieux bourg, au niveau de « La ferme se partage »). Les déchets alimentaires de la cantine sont actuellement amenés aux oies des étangs ; projet de mettre des poules dans le verger commun.

Expo-vente de livres à la rentrée des vacances de la Toussaint, Editions « Lire demain ». Vente de livres neufs et d'occasion à l'école mais aussi aux familles le vendredi.

Cantine / garderie

Les professionnelles font remonter des problèmes de comportement, d'incivilité et d'insolence : certains élèves jouent avec la nourriture, parlent irrespectueusement aux adultes... Il y a 2 ans, un règlement de cantine avait été rédigé par les élèves ; ce dernier a été relu dans les classes.

Nous rappelons que les professionnels de la cantine et de la garderie font partie à part entière de l'équipe éducative de l'établissement. A ce titre, il est inacceptable que les élèves et familles s'autorisent à se montrer irrespectueux à leur égard.

Des sanctions plus ou moins importantes sont possibles selon les incidents. Les professionnels peuvent informer les parents des écarts de comportement de leurs enfants, mais peuvent également faire remonter les informations à la mairie qui convoquera alors la famille. Si les difficultés persistent, une éviction temporaire de la cantine et de la garderie peut être envisagée.

Ces éléments ont été repris en classe avec les élèves ; **nous encourageons vivement les parents à également ouvrir le dialogue à ce propos avec leurs enfants afin que les journées se déroulent le plus sereinement possible pour tous.**

Pour des questions d'hygiène, il est également rappelé qu'il est important que les élèves portent leurs chaussons à la cantine ; si les chaussons sont ramenés dans le cartable le soir, il faut veiller à ce qu'ils soient de retour le lendemain matin à l'école.

Le règlement de la cantine sera joint au présent CR.

Demandes des parents

Les sanitaires

Les représentants des parents évoquent la question des toilettes, question systématiquement rediscutée lors des conseils d'école (mais aussi au conseil des élèves) : les parents interrogent l'insalubrité décrite par leurs enfants ainsi que l'inconfort matériel (absence d'abattant notamment).

En premier point, le corps enseignant indique observer chez certains élèves des problèmes d'hygiène (chasse d'eau non tirée) et de dégradation matérielle (détérioration de l'affichage).

Concernant l'hygiène, il est précisé qu'au regard du nombre de professionnels, il n'est malheureusement pas possible pour les ATSEM de passer nettoyer rapidement les toilettes à la mi-journée.

Pour rappel, une cabine de toilette est très investie par les élèves, 3 autres sont plus vieilles et par conséquent moins confortables (une chez les filles, 2 chez les garçons) ; en particulier les chasses d'eau en hauteur entraînent des éclaboussures qui ne peuvent pas être contenues puisqu'il n'y a pas d'abattant. Les représentants de la mairie indiquent que des réglages étaient prévus : cela a été réalisé. En effet, les chasses d'eau éclaboussent moins, mais la poignée de la chasse nécessite une force que certains enfants n'ont pas.

Nous rappelons que depuis déjà le début de l'année dernière, il est demandé à la Mairie de faire modifier le système des chasses d'eau des toilettes (système de levier/poignée).

Les représentants de la mairie prennent donc note de la nécessité de changer l'intégralité des sanitaires (maternelle et primaire) pour acquérir des WC plus modernes et adaptés au public enfant qui les utilise.

Parking et abords devant l'école

Il est rappelé que cette thématique est elle aussi systématiquement mise à l'ordre du jour des conseils d'école. Nous évoquons nos inquiétudes quant à la sécurité des familles ; régulièrement des enfants manquent de se faire renverser.

Deux points sont soulevés : la question configuration dangereuse mais également celle des incivilités des parents qui se garent en dehors des places.

Il est rappelé que les parents sont invités à se garer vers le stade ; le passage piéton pour rejoindre l'école est tout à fait adapté.

Les représentants de la mairie soulignent qu'un marquage au sol est déjà présent et qu'il en appelait au civisme de chacun. Les délégués ont répondu qu'il était clair que cela ne fonctionnait pas, et qu'il ne fallait pas attendre un drame pour agir.

Depuis de nombreuses années il est demandé à la mairie d'effectuer un aménagement de cette zone, qui est dangereuse pour les enfants aux horaires d'école. Certaines voitures sortent de leur stationnement, pendant que d'autres se garent « à la sauvage » le long de la Mairie, ou devant la salle des fêtes et des parents et enfants piétons circulent au milieu.

Les représentants de la mairie évoquent un « projet ouvert » quant à une reconfiguration totale de la mairie et de ses abords. Ce projet est au travail depuis 2 ans mais ils n'ont ce jour pas d'éléments précis à nous apporter.

Il est proposé que soit présenté lors du prochain conseil d'école des éléments plus précis, notamment la question d'un calendrier et d'échéances de travaux.

Il est souligné qu'il serait pertinent de prendre en compte la gestion des poubelles dans la réflexion sur cette reconfiguration.

Différentes solutions sont évoquées dans l'attente de l'aboutissement des travaux afin de sécuriser au mieux les lieux : plots, barrières, rochers...

Nous questionnons les représentants de la mairie quant à la possibilité de faire implanter des plots en métal ou ciment le long du bâtiment de la Mairie et le long de la salle des fêtes afin d'assurer un couloir sécurisé aux piétons et stopper le stationnement déposé minute. Une problématique est soulevée : les bus doivent pouvoir effectuer leur manœuvre lors de sorties scolaires.

Il est donc proposé une implantation qui permettrait au bus de manœuvrer tout en assurant la sécurité des piétons et le blocage de stationnements « dépose minute ».

Ci-dessous une idée de l'implantation possible des bornes.



Chaleur dans les salles de classe

Les représentants de la mairie indiquent que cette dernière a fourni un ventilateur par classe ; les institutrices précisent qu'elles ont malgré cela parfois dû amener du matériel personnel afin que la température soit supportable.

Les représentants de la mairie indiquent qu'il y a la possibilité de laisser les fenestrons ouverts la nuit ; cela permet d'avoir de la fraîcheur au petit matin, mais très rapidement la chaleur revient.

Mr ROME Représentant parents d'élèves a présenté 2 devis pour des protections solaires par films plastiques ; ils sont ce jour transmis aux représentants de la mairie.

Le risque soulevé est celui de moins de luminosité, et d'une plus grande consommation d'électricité pour le chauffage en hiver.

D'autres idées sont soulevées : stores automatiques, ventilateur plafonnier.

Concernant les températures dans les salles de classes en hiver, il est précisé que les ATSEM ne s'occupent plus du réglage des radiateurs dans les locaux. La mairie gère la situation par télégestion. L'équipe pédagogique demande une certaine vigilance quant aux remises en service parfois trop tardives.